

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le 26 septembre 2023 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (9 h 05)
M. Sylvain Hinse, (9 h 05)
Denis V. Lachance (9 h 05)
Mme Suzanne Gagnon, conseillère (9 h 05)
MM. Mario Hinse, conseiller (9 h 05)
Pierre-André Arès, conseiller (9 h 05)

Est absent : M. Charles Rioux, conseiller.

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 9 h 05 par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de greffière.

2023-09-315

Constatation de l'avis de convocation

Considérant que les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits;

Considérant que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal à tous les membres du conseil;

Considérant que la présente séance spéciale a été convoquée par le maire, Réal Fortin;

Considérant que les sujets inscrits sur l'avis de convocation sont les suivants :

- ✓ Service d'opérateur des eaux : Aquatech
- ✓ Service de consultant mise à niveau des stations d'eau potable et d'épuration et du puits
- ✓ Demande d'aide financière PRIMEAU

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon, il est résolu :

- que les membres présents du conseil mentionnent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prévus par la loi;
- que les membres du conseil ne sont pas tous présents;
- que l'ajout ou la modification des sujets inscrits à l'ordre du jour ne peut être fait qu'avec l'accord de tous les membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Service d'opérateur des eaux : Aquatech

Remis à une séance ultérieure.

2023-09-316

Service de consultant mise à niveau des stations d'eau potable et d'épuration et du puits

Il est proposé par la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu d'embaucher M. Serge Cyr, à titre de consultant pour la mise à niveau des stations d'eau potable et d'épuration des eaux au taux horaire de 95 \$ ainsi qu'au coût de 0.68 \$/kilomètre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Demande d'aide financière PRIMEAU

Remis à une séance ultérieure.

